



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

CR du CE du 23 nov 2016

Elancourt, le 24/11/2016

SUPPer est adhérent à



www.supper.org

Cette première réunion du Comité d'Entreprise nouvellement élu avait pour seul objectif de désigner les membres du bureau et les représentants du CE au CCE et dans les diverses commissions obligatoires. Elle avait été préparée entre les élus au consensus et a pu se dérouler sans anicroches, sauf pour le CCE.

Désignation du Bureau du CE

N'ayant pas la majorité absolue, SUPPer a proposé d'étendre à 6 postes le bureau du CE afin d'y intégrer toutes les organisations syndicales. Seule la CFTC a accepté cette proposition : elle prend le poste de secrétaire adjoint. Cette composition avait fait le consensus, lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue entre les élus. Néanmoins, la CFDT a refusé le vote bloqué sur l'ensemble du bureau. Le bureau est ainsi composé:

- Secrétaire : **Nathalie YGER (SUPPer)** élue à l'unanimité (9/9 voix)
- Secrétaire adjoint : **Patrick GINIAUX (CFTC)** élu avec 5 voix pour (4 abstentions)
- Trésorier : **Philippe VIGIER (SUPPer)** élu à l'unanimité 9/9 voix
- Trésorier Adjoint : **Jean-Luc VALARD (SUPPer)** élu à l'unanimité 9/9 voix

Désignation au CCE : SUPPer prend ses responsabilités

Notre déclaration préalable à la désignation des représentants du CE Nungesser au CCE de TSA :

Supper a gagné 43,2% de voix aux dernières élections, en étant majoritaire dans les deux collèges.

La DIRECCTE, le 31 mai 2012, a précisé la composition du CCE de TSA pour Elancourt :

- 1 titulaire et 2 suppléants pour le second collège,
- 3 titulaires et 2 suppléants pour le troisième collège.

Un simple calcul de proportionnalité par collège avec les résultats de nos élections montre que :

- le poste titulaire du second collège revient à SUPPer
- 2 postes titulaires sur les 3 du troisième collège reviennent à SUPPer

Pour l'ensemble du CCE de TSA, cela donnerait 4 sièges à SUPPer (avec celui du 1er collège que nous avons gagné à Brest) sur les 8 sièges que compte le CCE. Cela ne correspond pas au poids de SUPPer, troisième organisation syndicale sur TSA, avec 25% des voix. La règle de la proportionnelle appliquée par collège, avec un nombre très restreint de sièges ne se traduit pas par une représentation proportionnelle de l'ensemble de la Société.

Aussi dans un esprit d'ouverture et de responsabilité au niveau de la société, et en application des principes d'équité que nous avons toujours préconisés, SUPPer ne présentera qu'un seul candidat titulaire pour le troisième collège.

Nous revendiquons néanmoins les 2 postes de suppléants du troisième collège.

Pour le second collège, SUPPer revendique uniquement le poste de titulaire.

SUPPer qui a présenté cette proposition mardi, en réunion préparatoire, espère qu'elle fera le consensus ce matin.

La CGC refuse le consensus et présente un candidat pour le poste que nous avons laissé libre pour que la CFDT, première organisation au niveau de TSA, puisse avoir un troisième représentant au CCE. SUPPer s'est donc vu contraint de voter pour le candidat CFDT (4 voix SUPPer+1 CFDT) contre le candidat CGC (3 voix CGC+1 CFTC), afin que le CCE fonctionne correctement et soit la juste représentation des 3 sites de TSA.

Représentants au CCE :

Col.	Titulaires	Col.	Suppléants
2 ^{ème}	Thierry LISAU (SUPPer)	2 ^{ème}	Michel BOILLEAU (CGC)
3 ^{ème}	Viviane MOREAU (SUPPer)	2 ^{ème}	Carmina MAUROUX (CGC)
3 ^{ème}	Christophe DEVULDER (CGC)	3 ^{ème}	Philippe VIGIER (SUPPer)
3 ^{ème}	Bernard BORREDON (CFDT)	3 ^{ème}	J-Marie CORNU (SUPPer)

Au final, nous avons réussi à avoir une représentation CCE proche du poids électoral sur CN:

Représentants du CE Nungesser au CCE : 4 SUPPer (43,2%) ; 3 CGC (30,2%), 1 CFDT (13,7%)

Membres des commissions obligatoires du CE

Commission emploi-formation CN (9 postes)

- Contrôle note d'orientation annuelle, élaboration et suivi du plan de formation, analyse du bilan formation.
- Fiches description métiers et passerelles. Analyse de l'évolution des métiers et formations nécessaires à ces évolutions.
- Suivi des effectifs par type de contrat (CDI, CDD, Apprentis, Stagiaires) et catégories socio-professionnelles.
- Suivi des entrées et des sorties selon motifs (embauche, mutation, retraite, CET, pénibilité, ...).

SUPPer : Pascal CHERQUI, Marc-Yves LIENHART, Francis JANIN, Philippe VIGIER

CGC : Christophe DEVULDER, Jean-François LAVAUD, Maurice PETEUIL

CFDT : Bernard BORREDON

CFTC : Denis NOUGAYREDE

B. BORREDON est nommé rapporteur.

Commission logement CN (5 postes)

- Suivi du parc immobilier et des demandes/refus. Suivi du nombre prêts.
- Contrôle du bilan rédigé par l'Assistance Sociale sur les aides au logement.

SUPPer : Sylvie MORIN, Pascal CHERQUI

CGC : Nicolas GERVIER

CFDT : Martine BENASSENI

CFTC : Jean-Pierre DESCHAMP

P. CHERQUI est nommé rapporteur.

Commission égalité F/H (6 postes)

- Suivi au niveau local de l'avenant triennal égalité professionnelle. Validation bilan annuel égalité professionnelle.
- Proposition d'étude de certains points spécifiques en local (comparaison salaire sur une catégorie ou un métier, nombre de femmes dans une famille).
- Proposition d'axes pour la distribution du 0,1% d'AI spécifique.

Déclaration de SUPPer revendiquant 8 postes dans cette commission afin que la représentation des OS soit équitable. La Direction a refusé et a maintenu le nombre de postes à 6.

SUPPer : Viviane MOREAU, Hélène MOLINA

CGC : (en attente de 2 noms)

CFDT : Isabelle BELFORT

CFTC : Muriel GALLOIN

Le rapporteur sera nommé par la commission.

Commission inter-entreprises restaurant CN (6 postes)

- Surveillance de la bonne exécution du contrat de restauration, de la qualité des prestations.
- Transmission les remarques du personnel, alerte sur les dysfonctionnements et proposition de solutions correctives.

SUPPer : Nathalie YGER, Andrée JOLY

CGC : Nicolas GERVIER

CFDT : Gilles SORNAY

CFTC : François MORTELIER

Pas de rapporteur à cette commission.

Commission emploi handicap (1 poste par OS)

- Suivi annuel des actions prévues dans l'accord Groupe en faveur des personnes en situation de handicap : embauches, travaux d'aménagements du site, aménagement de postes, aides individuelles, travaux confiés à des ateliers protégés...

SUPPer : Hélène MOLINA

CGC : Jérôme WALTZ

CFDT : Fabrice FERNAGUT

CFTC : Muriel GALLOIN

CGT : ? (1 nom à communiquer rapidement)

SUCCES électoraux pour SUPPer

Des élections professionnelles avaient aussi lieu le 17 novembre à TR6 où SUPPer s'est également distingué par des progressions importantes :

SUPPer à TR6 Rungis : + 5%

SUPPer à TR6 Fleury : + 4 %

...sans oublier TSA Elancourt : + 3%

C/R de la commission locale du 16/11/2016 : Suivi du transfert CSS

Le 16 novembre s'est tenue la 12^{ème} réunion de suivi du transfert de l'activité de CSS vers la province. Pas de grand changement par rapport à la réunion précédente. 1 personne de l'étape 2 a retrouvé un poste. Par contre pour les conjoints, toujours pas de solution : ils peinent toujours à trouver un emploi. Les derniers courriers d'annonce de transfert avec l'étape 4 ont été envoyés. Les réponses doivent impérativement arriver avant le 1 décembre 2016. Sur les 10 courriers envoyés, 4 réponses ont été reçues : 2 départs à la retraite, 1 acceptation pour Bordeaux, 1 demande pour rester sur Elancourt. Ces demandes ne sont pas encore comptabilisées dans le tableau.

Bilan à ce jour, 121 postes transférés en Province : 13 acceptations, 98 refus +10 en attente

Dans le "sans solution" ne sont indiquées que les personnes ayant officiellement annoncé leur refus.

	ETAT TRANSFORMATION CSS au 16/11/2016				
	ETAPE 1 16 octobre 2015	ETAPE 2 30 novembre 2015	ETAPE 3 30 juin 2016	ETAPE 4 30 novembre 2016	TOTAL
Nb salariés concernés	4	19	72	26	121
<i>Acceptations</i>	1	4	8		13
<i>Nb salariés ayant refusé</i>	3	15	64	16	98
Sans solution	0	1	11		
Mobilité TSA	2	5	23	7	37
Détachement temporaire avant retraite		1	2	1	4
Mobilité entre 2 sociétés	1	6	13	1	21
Affectation temporaire			4	2	6
Retraite		2	11	5	18
Autres motifs					
Total solutions	3	14	53	16	86

A ce jour après 1 an, seule 1 personne de l'étape 2 n'a pas trouvé de solution, mais d'après la direction ce n'est plus que l'histoire de quelques jours. Nous attendons de voir.

Suivi des postes CSS TSA dans le cadre du projet de transformation

	BORDEAUX					TOTAL
	Total postes	Acceptations	Nb de poste à pourvoir suite à refus de transfert	Postes pourvus	Postes en cours de recrutement	
Etape 1	4	1	3	3		3
Etape 2	18	4	14	14		14
Etape 3	56	8	48	30	2	32
Etape 4	26		13	11	1	12
TOTAL	104	13	78	58	3	61

	BREST					TOTAL
	Total postes	Acceptations	Nb de poste à pourvoir suite à refus de transfert	Postes pourvus	Postes en cours de recrutement	
Etape 1	0					
Etape 2	1		1	1		1
Etape 3	16	1	15	12	1	13
Etape 4	0					
TOTAL	17	1	16	13	1	14

Candidats volontaires hors CSS pour laisser leur poste aux salariés de CSS

Famille professionnelle	Liste des postes des 69 candidats volontaires hors CSS		
	Mobilité	Retraite	Total
02-Ventes		1	1
03-Offres et Projets		5	5
04-Ingénierie Système		12	12
05-Ingénierie Matériel		6	6
06-Ingénierie Logiciel		4	4
08-Qualité		5	5
09-Achats		2	2
10-Industrie		10	10
11-Finances		12	12
13-Juridique	1	1	2
15-Assistanat	1	9	10
Total Général	1	67	69

En cours	Possibilités de reclassement des salariés de CSS sur les postes des volontaires		
	Accepté	Refusé	Total
	1		1
	2	3	5
	6	6	12
		6	6
	1	3	4
	1	4	5
	1	1	2
	3	7	10
	2	10	12
	1	1	2
1	2	7	10
1	20	48	69

Actions de formation prises sur les 6000h attribuées pour le reclassement

Synthèse formation par site	Nbre d'heures engagées	Nbre d'heures réalisées	Nbre de stagiaires	Nbre d'actions de reconversions
Brest	226,5	226,5	2	
Elancourt	2478	480	15	9
Pessac	308	118	3	
TOTAL	3012,5	824,5	20	9

15 salariés sont concernés par ces formations dont 10 bénéficient d'un PAC (Plan d'Acquisition des Compétences). La commission de suivi a du mal à suivre les heures réellement réalisées, surtout dans le cadre des PACs où la comptabilisation ne se fait qu'à la suite de la signature de plusieurs intervenants qui parfois gardent le dossier sur leur pile de papier. Nous avons demandé à la direction de nous faire un point plus précis pour la prochaine réunion.

Si vous souhaitez que votre cas soit porté en commission ou au service RH, n'hésitez pas à nous contacter.

Commission locale suivi transfert CSS

Nathalie YGER, Jean-Luc VALARD, Francis JANIN (en remplacement de Gérard GUILVARD).